



SANTÉ PUBLIQUE

Augmentation des cas de Covid-19 à Kinshasa

Contrairement à la date du 15 février où la ville de Kinshasa avait rapporté seulement douze cas confirmés de covid-19 et quarante-trois cas le 14 février, la situation épidémiologique du 16 février révèle une augmentation des cas dans la capitale.

Le comité multisectoriel de la riposte à la Covid-19 indique qu'à cette date, cent soixante-dix-neuf nouveaux cas ont été confirmés dont cent cinq dans la ville-province de Kinshasa. Aucun décès n'a cependant été rapporté parmi les cas confirmés dans les vingt-trois provinces touchées par la pandémie.



Page 2

Le port du masque toujours exigé à Kinshasa

BIAC

Les actionnaires reprennent le contrôle de la banque



Le siège de la Biac à Kinshasa

C'est un nouveau rebondissement dans l'affaire de la liquidation de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac). S'appuyant sur la décision du conseil d'Etat sous ROR 171/183, les actionnaires viennent confirmer qu'ils seront les seuls à céder les actifs de la banque aux différents repreneurs en vue d'apurer le passif dans le meilleur délai. Ils attendent ainsi des autorités RD-congolaises l'accompagnement nécessaire pour faire aboutir ce dossier qui a fini par s'enliser sans aucune perspective de solution durable tant pour les épargnants que pour les créanciers.

Page 2

INSÉCURITÉ À L'EST

Le HCR pointe du doigt les groupes armés



Des déplacés dans le camp de Mungunga à l'Est de la RDC

Les provinces de l'Est de la RDC vivent constamment dans l'insécurité. Ce qui ne permet pas aux humanitaires d'assister les populations sinistrées dans le besoin. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les groupes armés opérant dans cette partie du pays sont à la base des atrocités qui répondent à une approche systéma-

tique visant à perturber la vie des civils, à semer la peur et à provoquer le chaos. Le HCR appelle tous les acteurs à respecter le caractère civil et humanitaire des sites de déplacement et plaide pour des enquêtes rapides et indépendantes sur les crimes commis afin que leurs auteurs soient traduits en justice.

Page 3

JOURNÉE DE L'ACTIVISTE CONGOLAIS

Le Miss-RDC organise la première édition

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) compte organiser, le 20 février, à Kinshasa la première édition de la Journée de l'activiste congolais. Cette ac-

tivité vise à valoriser et à protéger les activistes des mouvements citoyens et défenseurs des droits de l'Homme. Il s'agira, pour le Miss-RDC, de donner l'occasion aux activistes de faire le story-telling de leur

parcours, tout en les amenant à dresser un état des lieux sur la lutte citoyenne au pays et à faire la prospective future dans un angle d'amélioration et de recadrage des actions.

Page 3

BIAC

Les actionnaires reprennent le contrôle de la banque

« Nous serons désormais les seuls habilités à céder les actifs de la Biac aux différents repreneurs en vue d’apurer le passif dans le meilleur délai ». Il ne s’agit pas d’un coup de force, mais simplement de la conséquence d’une décision du Conseil d’État.

C'est un nouveau rebondissement dans l'affaire de la liquidation de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac). S'appuyant sur la décision du conseil d'État sous ROR 171/183, les actionnaires viennent confirmer qu'ils seront les seuls à céder les actifs de la banque aux différents repreneurs en vue d'apurer le passif dans le meilleur délai. Ils espèrent ainsi des autorités RD-congolaises l'accompagnement nécessaire pour faire aboutir ce dossier qui a fini par s'enliser sans aucune perspective de solution durable tant pour les épargnants que les créanciers. Voulant mettre fin à tout malentendu sur la situation actuelle de l'ancienne troisième banque du pays, les actionnaires ont tenu à rassurer le public, plus particulièrement les épargnants, les travailleurs et les créanciers inquiets, qu'il a été mis fin « à la gestion opaque de plus de quatre ans par la Banque centrale du Congo (BCC) ». Pour eux, il y a de nouveau l'espoir d'une fin heureuse pour toutes les parties prenantes : « La BCC a voulu réitérer à la Biac la mauvaise expé-

rience de liquidation forcée des banques commerciales que l'on a connue dans ce pays. La Banque centrale a voulu superposer sa liquidation forcée de la Biac à celle volontaire décidée par ses actionnaires qui a été la raison de la décision, prise par le conseil d'État, de suspendre cette démarche illégale ». L'on s'interroge aujourd'hui sur la réaction de la BCC. Pour les actionnaires, il n'y a pas d'autre issue possible que le respect des décisions judiciaires. Commentant le dernier communiqué de l'autorité monétaire dénonçant l'installation illégale d'un groupe à la Biac, les actionnaires se disent surpris et accusent les autorités de la BCC de chercher à induire le public en erreur. Selon eux, la BCC veut bloquer le processus de liquidation volontaire de la Biac. Pour l'heure, un audit interne est en cours en vue de faire la lumière sur la situation patrimoniale de la Biac après la gestion de l'administration installée par la BCC. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

DIPLOMATIE

Les Nations unies prêtes à travailler avec le nouveau Premier ministre de la RDC

La Monusco réitère sa détermination à soutenir les efforts de l'armée engagée dans des combats difficiles dans des zones reculées et à faire tout ce qui est à son pouvoir pour protéger les populations victimes de ces violences, a déclaré David McLachan-Karr.

Au cours du point de presse du 17 février, le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en RDC, David McLachlan-Karr, a félicité le Premier ministre Sama Lukonde Kyenge pour sa nomination à la tête du gouvernement de l'Union sacrée. Il a déclaré que les Nations unies dans leur ensemble, y compris la Monusco, ont hâte de travailler avec M. Lukonde et le gouvernement qu'il va former pour les soutenir dans leurs

efforts pour la stabilisation de la RDC et pour avancer vers un développement durable au bénéfice de tous les Congolais. « Nous restons mobilisés aux côtés de la population et des autorités congolaises pour améliorer la situation sécuritaire dans les provinces de l'Est et contribuer au renforcement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire », a dit David McLachlan-Karr, quelques jours avant l'arrivée prévue pour début mars

de Bintou Keita, nouvelle représentante spéciale du secrétaire général en RDC. Le représentant spécial adjoint chargé de la mission a également exprimé sa préoccupation et son émotion à la suite des dernières attaques contre des populations civiles attribuées aux ADF au Nord-Kivu et en Ituri; des attaques qui ont aussi fait des victimes dans les rangs de l'armée congolaise.

Jules Tambwe Itagali

COVID-19

Une augmentation des cas à Kinshasa

Contrairement à la date du 15 février où la ville de Kinshasa avait rapporté seulement douze cas confirmés de covid-19 et le 14 février quarante-trois cas, la situation épidémiologique du 16 février révèle une augmentation des cas dans la capitale.

Le comité multisectoriel de la riposte à la covid-19 indique le 16 février que cent soixante-dix-neuf nouveaux cas ont été confirmés. Parmi ces cas, la ville de Kinshasa vient en tête avec cent cinq cas. Quant à la province du Haut-Katanga, elle a rapporté cinquante-cinq cas. Dix cas ont été notifiés au Nord-Kivu. Quant aux provinces du Kongo-central et du Sud-Kivu, elles ont recensé respectivement huit et un cas. Aucun décès n'a été rapporté parmi les cas confirmés dans les vingt-trois provinces touchées par la pandémie. Par contre, seize nou-

velles personnes sont sorties guéries dans les centres de traitement et parmi les personnes suivies à domicile à Kinshasa. S'agissant des échantillons testés, ils s'élèvent au nombre de quatre cent quarante-cinq. Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de vingt-quatre mille six cent deux dont vingt-quatre mille six cent un cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu six cent quatre-vingt-quinze décès. Quinze mille cinq cent soixante patients ont été déclarés guéris.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N’Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de	service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga	Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (Chef de service) PAO Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré	Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64 TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -	République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	--	--	---

JOURNÉE DE L'ACTIVISTE CONGOLAIS

Le Miss-RDC organise la première édition

L'activité vise à valoriser et à protéger les activistes des mouvements citoyens et défenseurs des droits de l'Homme.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) va organiser, le samedi 20 février au Centre pour l'action sociale, à Gombe, la première édition de la Journée de l'activiste congolais. A en croire ce mouvement citoyen, Cette activité vise à « révéler l'importance des actions menées par les mouvements citoyens et les défenseurs des droits de l'Homme aux yeux des Congolais et rendre honneur à ces artisans de la paix et de la démocratie ». Il s'agira, pour le Miss-RDC, de donner l'occasion aux activistes de faire le story-telling de leur parcours, en cherchant à aider les jeunes de trouver en eux, une référence mais aussi un motif d'engagement de nouveaux adhérents et d'amener à faire le diagnostic de la lutte citoyenne et faire la prospective future dans un angle d'amélioration et recadrage des actions.

A côté de l'objectif global, qui est de contribuer à étendre le champ d'action de la lutte citoyenne et faire valoir le rôle de l'activiste, la Journée de l'activiste congolais ambitionne, selon le mou-

vement citoyen organisateur, à faire un état des lieux sur la lutte citoyenne au pays ; à créer un cadre d'échange dynamique des mouvements citoyens ; à vendre la bonne image des activistes auprès de la population congolaise et à décerner un diplôme de mérite aux cinq lauréats.

Parmi les personnalités attendues à cette rencontre, le Miss-RDC a noté les membres des mouvements citoyens, des mouvements des jeunes et des étudiants, les leaders d'opinion, les représentants des ONGDH nationaux et internationaux, les diplomates de l'ONU ainsi que les



L'affiche de l'activité

autorités publiques et politiques.

Près de deux décennies de travail au bénéfice de la population

Justifiant cette activité, le Miss-RDC rappelle les circonstances plutôt fâcheuses vécues par les Congolais depuis 1990 dont l'insécurité, les guerres interminables, le chômage, le tribalisme, l'incohérence de l'homme politique congolais etc., qui ont fait naître dans la société congolaise des phénomènes nouveaux parmi lesquels la création des mouvements citoyens durant la période 2012-2017. Ces mouvements, note cette organisation, ont apporté un vent nouveau, et une nouvelle méthodologie dans la forme des revendications, à savoir "les actions non violente". Et de faire savoir que ceci a été rendu possible par l'engagement des jeunes à défendre les droits de l'Homme, la démocratie, à dénoncer la violation de textes qui régissent les pays, à décrier les antivaleurs, l'insécurité et les détournements des deniers publics, à travers des sit-in et une série d'alertes par les nouveaux outils de d'information et de la communication.

A l'en croire, ces actions ont permis notamment de barrer la route à tous les stratagèmes juridico-politiques censés permettre à octroyer un troisième mandat à l'ancien président de la République, Joseph Kabila (respect des prérogatives constitutionnels) ; de révéler les noms des politiciens, militaires et hommes d'affaires (Congolais ou non) véreux, complices de l'insécurité du pays et de diverses atrocités dans le pays (cfr. Rapport Mapping) ; de contribuer à l'amélioration de la justice, en dénonçant les cas des corruptions et de contribuer à la préservation de l'intégrité et l'unité du pays. « A côtés des grandes et petites batailles que ces mouvements ont pu remporter, il y a de quoi se poser la question de savoir la genèse de ces mouvements, comment ils sont organisés, comment ils ont fait pour braver la peur, et tant d'autres préoccupations, afin d'éviter que la lutte des mouvements citoyens reste toujours incomprise que méconnue aux yeux de la majorité des Congolais », a souligné cette association.

Lucien Dianzenza

EPST

Des modalités pour la reprise des cours

Appelés à faire respecter impérativement les gestes barrières de lutte contre la covid-19, les chefs des établissements scolaires sont enjoins à commencer avec le programme du début de l'an, en attendant le calendrier réaménagé actuellement en élaboration au niveau du ministère.



Le ministre Willy Bakonga dans une salle de classe/DR commissions du ministère.

Le ministre sortant de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, vient de confirmer la reprise des cours dans ce secteur pour le lundi 22 février. Cette communication du ministre fait suite à celle de la présidence de la République annonçant la reprise des cours dans les universités, instituts supérieurs ainsi qu'au niveau de l'EPST. Les chefs des établissements scolaires sont, cependant, appelés à veiller impérativement au strict respect des gestes barrières. Ils sont également exhortés à commencer avec le programme du début de l'an, en attendant le calendrier réaménagé actuellement en élaboration au niveau des

Il est, en effet, rappelé que ces établissements scolaires et institutions académiques fermés depuis le 18 décembre à la suite de la deuxième vague de la pandémie du coronavirus, vont rouvrir leurs portes ce 22 février sur toute l'étendue du territoire national.

Au niveau de l'EPST, pour l'année scolaire 2020-2021, les élèves n'ont bénéficié que de deux mois de cours, étant donné que la rentrée scolaire avait également été perturbée par l'état d'urgence sanitaire décrété pour faire face à la première vague de covid-19.

J.L. D.

INSÉCURITÉ À L'EST

Le HCR pointe du doigt les groupes armés

Les provinces de l'est de la RDC vivent constamment dans l'insécurité. Ce qui ne permet pas aux humanitaires d'assister les populations dans le besoin. Selon le HCR, les groupes armés opérant dans cette partie du pays sont à la base de graves atrocités.

Dans un communiqué de presse, l'agence onusienne s'est dite alarmée par les atrocités commises par les groupes armés à l'est du pays, qui s'inscrivent dans le cadre d'une approche systématique visant à perturber la vie des civils, à semer la peur et à provoquer le chaos.

Le HCR souligne que plusieurs atrocités ont été commises par ces groupes armés durant l'année 2020. « En 2020, les partenaires du HCR ont enregistré un nombre sans précédent de plus de 2000 civils tués dans les trois provinces de l'est de la RDC (1240 en Ituri, 590 au Nord-Kivu et 261 au Sud-Kivu). La majorité de ces attaques ont été attribuées à des groupes armés », révèle le HCR qui précise, en outre, que les meurtres et les enlèvements ont continué au Nord-Kivu en 2021, où les attaques ont également été dirigées contre des civils déplacés. « Le 24 janvier dernier, un groupe armé a tué deux hommes et en a gravement blessé six autres, lors d'une incursion dans un site de déplacés internes au sein du territoire de Masisi au Nord-Kivu ».

Plus de cinq millions de personnes ont été déracinées par l'insécurité et les violences en République démocratique du Congo ces deux dernières années, avec près de deux millions de déplacés internes dans la seule province du Nord-Kivu, selon les estimations des Nations unies. Les efforts du HCR pour aider les déplacés internes sont confrontés à une sévère pénurie de fonds. A ce jour,

seulement six pour cent du montant de cent quatre-vingt-quinze millions de dollars, dont le HCR a besoin pour ses opérations d'aide vitale en RDC, ont été financés.

Attaques des sites civils

Ces groupes armés ont instauré un climat de terreur en s'attaquant même sur des édifices civils, notamment des écoles et des centres de santé. « Le HCR a reçu des informations sur des groupes armés qui occupent par la force des écoles et des maisons, interdisent les activités scolaires et attaquent des centres de santé, dans les territoires de Mweso, de Masisi et de Lubero », poursuit l'agence onusienne.

En novembre 2020, des groupes armés ont introduit des impôts illégaux à payer par les personnes qui veulent accéder à leurs fermes dans leurs villages d'origine au sein du territoire de Rutshuru. Cette mesure a privé de nombreuses personnes de leur seule source de nourriture et de revenus. Les personnes déplacées n'ont pas les moyens de payer ces taxes imposées par les groupes armés car elles n'ont aucun revenu, ce qui aggrave encore leur situation.

Le HCR appelle tous les acteurs à respecter le caractère civil et humanitaire des sites de déplacement et plaide pour des enquêtes rapides et indépendantes sur les crimes commis afin que les auteurs puissent être traduits en justice.

Blandine Lusimana

FOOTBALL-TRANSFERTS

Real Madrid piste Wan-Bissaka, Kansa intéresse Liverpool et Tottenham

Deux binationaux congolais d'Angleterre pourraient changer des clubs au mercato d'été prochain. Wan-Bissaka pourrait traverser La Manche, alors qu'Ezri Kansa se retrouverait dans un club du big-four.

La latéral droit d'origine RD-congolaise, Aaron Wan Bissaka (23 ans), serait pisté par le mythique club espagnol Real Madrid. Cet intérêt pour l'Anglo-Congolais découle de la blessure à la cuisse du latéral droit madrilène, Dani Carvajal, lors de la victoire du Real Madrid face à Valence (deux buts à zéro) en Liga. Selon Eduardo Inda (observateur du média Chiringuito de Jugones), la Casa Blanca s'est aussi intéressé à Achraf Hakimi (prêté à l'Inter Milan) pour pallier cette absence. Mais Aaron Wan-Bissaka semble être la cible prioritaire.

Avec une valeur marchande estimée à 20 millions d'euros et lié à Manchester United jusqu'en 2024, l'ancien défenseur de Crystal Palace est actuellement le titulaire incontesté chez les Red Devils. Il a disputé cette saison vingt-deux matchs en Premier League, inscrivant deux buts et deux passes décisives. Avec son profil de défenseur robuste et teigneux, il pourrait donc débarquer cet été chez les Merengues, surtout si le départ de Sergio Ramos du Real Madrid serait confirmé.

Autre défenseur congolais de souche, Ezri Kansa Ngoyo d'Aston Villa a tapé dans l'œil de Liverpool et de Tottenham pour un probable transfert en été. C'est ce que révèle la presse anglaise. Cet arrière axial né des parents d'origine congolaise il y a 23 ans fait une belle saison avec le club londonien actuellement 8e au classement. Formé Char-



Wan-Bissaka



Ezri Kansa

lton (D3 Angleterre), il a rejoint Aston Villa en 2019 pour 13,3 millions d'euros, après un passage à Brentford (D2 Angleterre). Il a déjà disputé vingt et un matchs de Premier League et FA Cup, et inscrit deux buts. Notons que ces deux joueurs sont sélectionnables avec les Léopards de la République démocratique du Congo, le pays d'origine de leurs parents.

Nkololo vers la Turquie ?

Le milieu de terrain relayeur international congolais Jordan N'Kololo pourrait rebondir en Turquie après son départ de Riga FC en Lettonie. Formé à Rennes, il a vu son contrat ne pas être renouvelé, une année après son arrivée. Passé par LB Château-



Jordan Nkololo

roux, Clermont Foot, Caen, Laval (en France) et FC Hermannstadt en Roumanie, il pourrait donc rebondir, à 28 ans, en Turquie. Il a été aperçu à Istanbul où il finaliserait sa démarche avec un club de la Süper Lig (D1 Turquie). A Riga FC la saison dernière, il a disputé vingt et un matchs toutes compétitions confondues et inscrit trois buts et trois passes décisives. Nkololo a fait partie du dernier stage de préparation des Léopards au Maroc en septembre avant d'affronter l'Angola en troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2022. Mais il n'est pas venu en novembre pour le match pour raison administrative.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

L'entraîneur Mutufula aux commandes de Bazano

Parti du staff technique du Racing Club de Kinshasa (RCK) dirigé désormais par Zico Kiadivila, l'entraîneur Raoul Futufula a rapidement trouvé un terrain de chute. Il va diriger jusqu'à la fin de la saison le staff technique de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, a confirmé la cellule de communication du club. Il succède à Seguin Ndombe, démis de ses fonctions pour insuffisance de résultats. C'est le mercredi 17 février que cette ancienne gloire de V.Club des années 1980 devrait être présentée aux joueurs, avant de faire ses débuts le jeudi 17 février lors du match de la 16e journée

de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1 contre le FC Saint-Eloi Lupopo. Mutufula a l'exigence de résultat, avec la lourde mission de sortir la Jeunesse sportive Groupe Bazano de l'abîme, dernier avec seulement six points au terme de la manche aller. L'objectif pour le technicien RD-congolais qui a été aussi entraîneur de Cara de Brazzaville, c'est le maintien. Et ce ne sera pas du tout facile au regard des ambitions de chaque club engagé en cette édition 2020-2021 du championnat national de football.

.M.E.



Raoul Mutufula

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe surplombe Lubumbashi Sport, V.Club bat JSK

Mazembe et V.Club ont lancé la manche retour du championnat national par des succès, respectivement face à Lubumbashi Sport et Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK).

Le Tout Puissant Mazembe a idéalement débuté la manche retour de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les Corbeaux du Katanga se sont imposés, le mercredi 17 février 2021 au stade TP Mazembe dans la commune de Kamalondo, face aux Kamikazes de Lubumbashi Sport, par trois buts à un. C'était la 16e journée du championnat national de football.

Les Kamikazes ont pourtant été les premiers à ouvrir la marque à la 16e minute par Wandenga sur une balle arrêtée du pied gauche à l'entrée de la surface de réparation, hors de portée du gardien de but international ivoirien de Mazembe, Sylvain Gbohhouo.

Mais l'ogre du jour, TP Mazembe, a égalisé à la 30e minute sur penalty, consécutif à une faute sur Adam Bossu, transformé



Mazembe et V.Club lancent chacun par une victoire la manche retour du championnat national

deuxième période, Djoss Issama a délivré la passe décisive du deuxième but inscrit à la 53e minute par Adam Bossu, ancien d'Académique Club Rangers. C'est encore lui, Adam Bossu

Nzali, qui a donné le coup de grâce aux Kamikazes à la 86e minute, bonifiant de la tête une passe décisive, un corner de Rainford Kalaba, le Zambien est monté en jeu à la 81e minute. Avec cette victoire, Mazembe reprend la tête du classement avec 35 points.

Et au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AS V. Club a également bien amorcé la manche retour du championnat, en dominant la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK), par un but à zéro, une réalisation de Mayamba en deuxième période. Avec ce succès, V. Club se maintient à la hauteur de Mazembe avec aussi 35 points et se remet aussi de la défaite à domicile (zéro but à un) face à Simba SC de Tanzanie en première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique.

Martin Engimo

VISITEZ

LE MUSÉE GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRIBUNE LIBRE

Du dérèglement climatique au risque pandémique: que nous enseigne la Covid-19?

Plus d'un an après le début de la pandémie de Covid-19 à Wuhan (Chine), la pneumonie infectieuse sévit à des degrés divers à l'échelle mondiale et coûte plus de 12.500 milliards \$ (FMI, 2020). Cette maladie émergente est causée par le SARS-CoV-2, virus, zoonose favorisée par le réchauffement climatique qui, en détruisant l'habitat des chauves-souris, rapprocherait ces animaux de l'homme (Science of the Total Environment, 26 janvier 2021). Elle remet en cause, les études structurales et les expériences biochimiques des experts qui en attribuaient l'origine à la sélection naturelle du SARS-CoV, l'un des 6 coronavirus de souche humaine, qui aurait muté (Nature Médecine, 2020, n°26)). En cause:

1) le climato-scepticisme : les principaux foyers critiques de la Covid-19 se trouvent dans les pays où la pollution atmosphérique est très élevée. Cette liaison est faiblement explorée par les laboratoires des puissances industrielles climato-sceptiques, alors qu'elle est suggérée par les experts du GIEC (2007) qui montrent au niveau de la santé qu'une hausse de 1°C de la température terrestre réveille des bactéries mortelles endormies depuis longtemps comme l'anthrax (1941) et développe les allergies aux pollens et des maladies respiratoires ;

2) la faible maîtrise de la transition écologique: en 1900, l'homme relâchait dans l'atmosphère 34.874 milliards de tonnes de gaz carbonique (CO2) contre 36.831 milliards de tonnes en 2018. Cette pollution a augmenté de 60 % entre 1990 et 2017, montrant les limites des mesures de réduction de la température de la planète de 2 à 1,5°C d'ici à 2030 et de 0°C en 2050 (COP21). Les gaz à effet de serre en sont responsables dont le CO2 à 63 %, le méthane (19%) et autres (18%) provenant de l'activité humaine. Selon l'AFP (2019), le CO2 a augmenté de 147% depuis 1790, le méthane (259%) et le protoxyde d'azote (123%). Ces records reposent sur l'utilisation par l'homme de 95% des énergies d'origine fossile et 15% des énergies renouvelables, dans ses activités de production de l'énergie (35%), de production industrielle (18%), des transports (14%), d'agriculture (14%), de déforestation (10%), du bâtiment (6%) et des déchets (3%).

3) Les pays industrialisés sont les principales victimes de la Covid-19 comme le montrent les données de Statista (2021). L'Amérique qui émet 21% du CO2 mondial enregistre plus de 918.390 décès dont 529.080 en Amérique latine et les Caraïbes (4% du CO2 mondial), et 389.310 aux USA (14% du CO2 mondial). L'Europe (10% du CO2 mondial) et la Russie (7%), enregistrent 617.928 décès dont 20.000 pour la Belgique qui a 1.725 décès pour 1 million d'habitants. L'Italie, 1.300 décès pour 1 million d'habitants, la France 1.008 décès pour 1 million d'habitants, quant à la Suisse, avec 7.545 morts, enregistre 877 décès pour 1 million d'habitants. L'Allemagne dépasse les 40.000 morts avec 481 décès pour 1 million d'habitants. Le Royaume-Uni, en proie à un nouveau variant de Covid-19, compte 1.213 décès pour 1 million d'habitants; alors que la Russie déplore 1.287 décès pour 1 million d'habitants.

L'Asie avec 48% du total du CO2 mondial connaît plus de 317.385 décès, dont 91.957 au Moyen-Orient qui cumule avec l'Afrique du nord 8% du CO2 mondial. La Chine, émettrice de 30 % du CO2 mondial, compte 4.634 décès, soit 4,4 décès pour 1 million d'habitants. Au Moyen-Orient, c'est l'Iran qui compte 56.000 morts et enregistre 682 décès pour 1 million d'habitants. L'Océanie qui n'émet que 1% du CO2 mondial, enregistre 31.336 décès dont 909 en Australie qui compte 35 décès pour 1 million d'habitants. L'Afrique subsaharienne, avec 2% du CO2 mondial, elle compte 82 000 décès. Mais, le nouveau coronavirus établit le taux de mortalité à 2,5% des cas recensés, au-dessus de la moyenne mondiale de 2,2%. Ce taux augmente de 14% par semaine.

4) Le levier régional : l'Union africaine comme les autres organisations régionales du monde s'est engagée à vacciner la population, en commandant 270 millions de doses de vaccin pour le continent, en plus des 40 millions de doses du laboratoire Pfizer-BioNTech prévues par le dispositif Covax de l'OMS pour vacciner 20% de la population des 92 pays défavorisés participants, avant la fin de 2021. Ce dispositif compte en plus 150 millions de doses du vaccin du laboratoire Astra Zeneca/Oxford, pour 7 milliards \$ contre 7000 milliards \$ au niveau mondial (OCDE, 2020).

Ainsi, le dérèglement climatique semble favoriser la pandémie de Covid-19. Il place les États devant leur responsabilité. Ces derniers ne pourront éradiquer les maladies émergentes d'origine climatique qu'en maîtrisant la transition écologique.

Emmanuel Okamba
Maître de conférences HDR en Sciences de gestion

COVID-19

La campagne de vaccination pourrait débuter en mars au Congo

Le plan de déploiement et de mise en œuvre des vaccins contre la poliomyélite et le coronavirus a été validé, le 16 février à Brazzaville, lors d'une réunion du comité de coordination inter-agence présidée par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.



Jacqueline Lydia Mikolo dirigeant les travauxDR

L'objectif de cette rencontre était de partager des expériences avec les partenaires techniques et financiers, dans le cadre de la riposte à la poliomyélite et à la Covid-19, à travers les campagnes de vaccination nationales. Le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le médecin colonel Alexis Mourou Moyoka, a fait la synthèse du plan d'actions sur l'état de préparation du Congo à la vaccination contre la maladie et la campagne nationale de vaccination réactive à l'épidémie de la poliomyélite. Selon lui, la République du Congo bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers, ainsi que de 420 000 doses de vaccin de son partenaire Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi). Alexis Mourou Moyoka a signifié qu'un organigramme a été élaboré pour mener à bien les

campagnes de vaccination qui se dérouleront dans des hôpitaux et centres de santé intégrés. Il est prévu les critères de priorisation des cibles répartis en trois catégories. La première concerne le personnel de santé et de communication, les enseignants. Les deux autres cibles sont les élèves, les sportifs, les personnes vulnérables, etc. Les partenaires techniques et financiers ont manifesté leurs inquiétudes sur l'acceptation du vaccin au sein de la population. Pour les uns, il faut mener des recherches sur les facteurs du non-acceptation. Pour les autres, le refus du vaccin a été constaté à travers une étude de sensibilité menée à l'université Marien-Ngouabi via réseaux sociaux. Selon eux, le rejet du vaccin est occasionné par le faible risque de contamination du coronavirus au Congo, la rapidité du vaccin et bien d'autres raisons.

S'agissant de la poliomyélite détectée dans la localité de Kakamoeka dans le département du Kouilou, Alexis Mourou Moyoka a expliqué que la maladie a été confirmée après l'analyse des examens de laboratoires appropriés à l'étranger, le 28 octobre 2020. Il s'agit d'un enfant de sexe féminin ayant vécu à Pointe-Noire qui présente une paralysie. Il a rappelé que l'épidémie intervient au moment où la couverture vaccinale en 2020 est à 70% de la plupart des antigènes. Le Congo a connu des difficultés de couverture vaccinale entre 2014 et 2017 (86%). « La couverture vaccinale a été de 69 à 79% entre 2017 et 2019. Nous devons planifier l'introduction du vaccin contre le coronavirus durant ce 1er trimestre de l'année 2021 », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Lydie Gisèle Oko

Le chef de l'ONU appelle à bâtir un plan mondial de vaccination

Antonio Guterres a réclamé mercredi au G20 de bâtir un plan mondial de vaccination pour n'oublier personne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, lors d'une session ministérielle du Conseil de sécurité.

«Le monde a urgemment besoin d'un plan mondial de vaccination pour rassembler tous ceux qui ont la puissance, l'expertise scientifique et les capacités de production et financières requises», a souligné le secrétaire général de l'ONU, considérant que le G20 qui rassemble les vingt plus puissantes économies de la planète est bien placé pour établir un groupe de travail d'urgence « chargé de préparer un tel plan mondial de vaccination et de coordonner sa mise en œuvre et son financement ». Ce groupe de travail devrait inclure tous les pays dans lesquels il existe une capacité de développer des vaccins ou de les produire si des licences sont disponibles, ainsi que l'Organisation mondiale de la santé, d'autres organisations techniques compétentes et les institutions fi-

nancières internationales, a-t-il précisé. Parmi les 15 membres du Conseil de sécurité figurent les plus gros producteurs de vaccins: Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni et Inde. Selon Antonio Guterres, le sommet du G7, sous présidence britannique, prévu vendredi, «peut créer l'élan nécessaire pour mobiliser les ressources financières nécessaires». «Si on laisse le virus se propager comme une traînée de poudre dans les pays du Sud, il mutera encore et encore» avec «de nouveaux variants plus transmissibles, plus mortels qui menaceront potentiellement l'efficacité des vaccins», a-t-il averti. «Cela peut prolonger considérablement la pandémie, permettant au virus de revenir pour ravager le Nord», a insisté le secrétaire général.

«Nous devons faire en sorte que tout le monde, partout, puisse être vacciné le plus rapidement possible», a-t-il réclamé, en dénonçant des «progrès en matière de vaccination extrêmement inégaux et injustes». «Dix pays seulement ont administré 75% de tous les vaccins Covid-19. Pendant ce temps, plus de 130 pays n'ont pas reçu une seule dose», a-t-il critiqué. Organisée par le Royaume-Uni, président en exercice du Conseil de sécurité en février, la session ministérielle réunit plusieurs chefs de la diplomatie. Le ministre britannique des Affaires étrangères, Dominic Raab, a souligné que le monde «luttait contre une pandémie mondiale». «Il ne faut pas qu'il y ait des laissés-pour-compte».

Julia Ndeko avec AFP

UN POINT DE VUE INDIEN

Réimaginer la diplomatie dans le monde post-COVID

Nous entrons en 2021, en espérant mettre la pandémie de COVID-19 derrière nous. Bien que chaque société ait fait face à cette situation de manière unique, la diplomatie mondiale se concentrera néanmoins sur les préoccupations communes et les leçons partagées. Une grande partie de ces préoccupations concerne la nature de la mondialisation.

PAR S. JAISHANKAR LE 10/02/21

Notre génération a été conditionnée pour penser à cela en termes économiques. Le sens général est celui du commerce, de la finance, des services, de la communication, de la technologie et de la mobilité. Cela exprime l'interdépendance et l'interpénétration de notre époque. Ce que COVID a cependant fait ressortir, c'est l'indivisibilité plus profonde de notre existence. La véritable mondialisation est davantage liée aux pandémies, au changement climatique et au terrorisme. Ils doivent constituer le cœur des délibérations diplomatiques. Comme nous l'avons vu en 2020, ignorer ces défis a un coût énorme.

Malgré ses nombreux avantages, le monde a également connu de fortes réactions à la mondialisation. Une grande partie de ces réactions est due à l'inégalité des avantages, entre et au sein des sociétés. Les régimes et les dérogations qui ne sont pas conscients de ces phénomènes sont donc remis en question. Nous devons veiller à ce qu'il ne s'agisse pas de gagnants et de perdants, mais de favoriser partout des communautés durables.

COVID-19 a également redéfini notre compréhension de la sécurité. Jusqu'à présent, les nations pensaient essentiellement en termes militaires, de renseignement, d'économie et peut-être aussi de culture. Aujourd'hui, non seulement elles accordent plus d'importance à la sécurité sanitaire, mais elles s'inquiètent de plus en plus des chaînes d'approvisionnement fiables et résistantes. Les tensions de l'ère COVID-19 ont fait ressortir la fragilité de notre situation actuelle. Des moteurs de croissance supplémentaires sont nécessaires pour écarter les risques de l'économie mondiale, tout comme une plus grande transparence et une meilleure viabilité du marché.

Les institutions multilatérales n'ont pas bien tiré parti de cette expérience. Outre les controverses qui les ont entourées, il n'y a même pas eu de prétention à une réponse collective à la crise mondiale la plus grave depuis 1945. C'est un motif de sérieuse introspection. La réforme du multilatéralisme est essentielle pour créer des solutions efficaces.



Ministre indien des Affaires étrangères

L'élaboration d'une réponse solide au défi COVID-19 devrait dominer la diplomatie mondiale en 2021. À sa manière, l'Inde a donné l'exemple. Elle l'a fait en défiant les prophètes de malheur et en créant les moyens sanitaires nécessaires pour minimiser son taux de mortalité et maximiser son taux de guérison. Une comparaison internationale de ces chiffres raconte sa propre histoire. En outre, l'Inde s'est également imposée comme la pharmacie du monde, fournissant des médicaments à plus de 150 pays, dont beaucoup sous forme de subventions.

Alors que notre pays s'engage dans un effort de vaccination de masse, l'assurance donnée par le Premier ministre Narendra Modi qu'il contribuerait à rendre les vaccins accessibles et abordables pour le monde est déjà mise en œuvre. Les premiers envois de vaccins Made in India ont non seulement atteint nos voisins comme le Bhoutan, les Maldives, le Bangladesh, le Népal, l'île Maurice, les Seychelles et le Sri Lanka, mais aussi des partenaires bien au-delà comme le Brésil et le

Maroc.

D'autres grands défis mondiaux actuels méritent une attention similaire. En tant que participant central à la conclusion de l'accord de Paris, l'Inde a tenu bon en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique. Ses objectifs en matière d'énergies renouvelables se sont multipliés, sa couverture forestière a augmenté, sa biodiversité s'est étendue et l'accent a été mis sur l'utilisation de l'eau. Les pratiques développées dans le pays sont maintenant appliquées à ses partenariats de développement en Afrique et ailleurs. Par son exemple et son énergie, la diplomatie indienne montre la voie, notamment par le biais de l'Alliance solaire internationale et de la Coalition pour des infrastructures résistantes aux catastrophes.

La lutte contre le terrorisme et la radicalisation est également un défi formidable. En tant que société, longtemps soumise à des attaques terroristes transfrontalières, l'Inde s'est employée à renforcer la sensibilisation mondiale et à encoura-

ger une action coordonnée. La diplomatie indienne, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et dans des forums tels que le GAFI et le G20, y accordera une place importante.

Parmi les enseignements tirés de l'expérience COVID-19, on peut citer la puissance du domaine numérique. Qu'il s'agisse de la recherche de contacts ou de la fourniture d'un soutien financier et alimentaire, l'accent mis par l'Inde sur le numérique après 2014 a donné des résultats impressionnants. La pratique du «travail depuis n'importe où» a été aussi fortement renforcée par COVID-19 que celle de «l'étude depuis la maison». Tous ces éléments contribueront à élargir la boîte à outils des programmes de développement de l'Inde à l'étranger et à aider au rétablissement de nombreux partenaires.

L'année 2020 a également été marquée par le plus grand exercice de rapatriement de l'histoire : le retour au pays de plus de 4 millions d'Indiens. Ce seul fait met en évidence l'importance de la mobilité à l'époque contemporaine. À mesure que la fabrication intelligente et l'économie de la connaissance s'enracineront plus profondément, le besoin de talents fiables augmentera certainement. Il est dans l'intérêt du monde entier de faciliter sa circulation par la diplomatie.

Le retour à la normale en 2021 signifiera des voyages plus sûrs, une meilleure santé, une relance économique et des services axés sur le numérique. Ils s'exprimeront dans de nouvelles conversations et de nouvelles compréhensions. Le monde après COVID-19 sera plus multipolaire, pluraliste et rééquilibré. Et l'Inde, avec son expérience, contribuera à faire la différence.

Le Dr. S. Jaishankar est le Ministre indien des Affaires Etrangères et l'auteur de «The India Way» : Stratégies pour un monde incertain».

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur.

«Ce contenu a été publié pour la première fois dans Newsweek (www.newsweek.com) le 11/02/21.»

BARKHANE

Emmanuel Macron : «Aucune réduction des effectifs français “dans l’immédiat” »

En marge du sommet du G5 Sahel qui s’est déroulé au Tchad, le président français a laissé entendre que son pays ne comptait pas réduire « dans l’immédiat » la présence des soldats dans la région.

Le chef de l’Etat français, Emmanuel Macron, veut « décapiter » les groupes armés djihadistes au Sahel. Il n’avait pas l’intention de réduire pour l’instant les effectifs français de l’opération Barkhane. Mais « *des évolutions, sans doute, significatives seront apportées à notre dispositif militaire au Sahel en temps voulu, mais elles n’interviendront pas dans l’immédiat, car elles seront d’abord le fruit d’une discussion collective avec nos partenaires sahéliens [...] et seront fonction des résultats obtenus et du degré d’engagement effectif de nos partenaires* », a-t-il rassuré, lors d’une conférence de presse à l’Elysée, en marge du sommet du G5 Sahel qui a réuni, le 15 février, 5 pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie et

Tchad) de la région.

Le bilan de ces derniers mois

Lors du sommet de N’Djamena, les participants ont a dressé un bilan des actions menées depuis le sommet de Pau. Une autre réunion des chefs d’Etat du G5 Sahel se tiendra au printemps et un sommet « *avant l’été pour faire un point sur l’ensemble de ces piliers* », a précisé le président de la République française. Parlant du bilan, « *nous avons réussi à obtenir de véritables résultats dans la zone des trois frontières (entre le Mali le Niger et le Burkina Faso). [L’Etat islamique dans le Grand sahara] a perdu son emprise et subi de nombreuses pertes* », a souligné Emmanuel Macron, mais le Groupe de soutien

à l’islam et aux musulmans (Gsim) continue de revendiquer de multiples attaques, a-t-il rappelé, promettant « *une action renforcée pour essayer d’aller décapiter ces organisations [...] dont la plus haute hiérarchie continue à nourrir un agenda djihadiste* ».

Le chef d’Etat français considère le sommet de N’Djamena comme « *un moment d’amplification de la dynamique militaire ayant comme objectif de renforcer les acquis dans la région des trois frontières* », citant « *le déploiement du bataillon tchadien [...] qui sera positionné dans les prochains jours dans la région et qui viendra compléter le dispositif Barkhane* », et saluant « *la décision forte et courageuse* » de son homologue tchadien, Idriss

Déby Itno, « *de mettre à la disposition de la zone 1200 soldats pour conforter la force du G5 Sahel* ». Il a remercié les pays européens qui participent à l’opération Takuba, acceptant ainsi « *de mutualiser le risque du sacrifice ultime que prennent nos soldats* ».

Les perspectives d’un proche avenir

Emmanuel Macron a annoncé le « *réengagement de la nouvelle administration américaine, avec un message vidéo du secrétaire d’Etat Blinken* », ainsi que le réengagement algérien et marocain, « *important pour la stabilité de la région* ». Pour lui, « *un retrait français, retirer massivement les hommes, qui est un schéma que j’ai étudié, serait une erreur, [et il se-*

rait] paradoxal d’affaiblir notre dispositif au moment où nous disposons d’un alignement politique et militaire favorable à la réalisation de nos objectifs», tout en restant ouvert à une baisse progressive de la présence militaire française au Sahel : « *Dans la durée et au-delà de l’été* », il souhaite « *travailler avec nos partenaires pour une évolution de notre présence , ininterrompue depuis 2013 au Sahel* », soulignant cependant la nécessité de « *donner une perspective aux populations du Sahel*», et appelant à un « *deuxième sursaut : celui du retour de la sécurité et des services aux populations* », à travers « *une impulsion au plus haut niveau* » des Etats concernés.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Le professeur Richard Roger Bileckot et la communauté des médecins formés à l’Institut supérieur des sciences de la santé (INSSSA) ont la profonde douleur d’annoncer le décès du docteur Jean Serge Quenum, médecin pédiatre diplômé de l’INSSSA 3^e promotion 1977 – 1983 survenu le 6 février 2021 en Guadeloupe. Une messe de requiem sera célébrée en sa mémoire le 22 février 2021 en l’Eglise Saint-François-d’Assise à 12 h 00.



PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les familles Ossebi, Mpan Guenkou et Embe-Esiah informent amis et connaissances que le programme des obsèques de Mr Emile Ossebi se présente comme suit :

- 9h00 : levée de corps à la morgue de l’hôpital de référence de Talangai ;
- 9h00 : recueillement sur place ;
- 10h00 : départ pour le cimetière du centre ville
- 11h00 : oraison funèbre ;
- 11h30 : inhumation ;
- 12h30 : retour au domicile ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS

Pour les deux mois de la disparition inopinée de sa mère chérie Marie-France Balbine Ndinga (18 janvier 2020 - 18 février 2021), Dany Evoundou remercie avec gratitude et affection toutes les personnes qui l’ont aidé à supporter sa peine. Merci également pour toutes vos marques de sympathie et tout simplement pour votre chaleureuse présence à mes côtés. Rassurez-vous que vous avez été d’un très grand réconfort dans ces moments douloureux, et je vous témoigne par ce biais ma sincère reconnaissance.



AFRIQUE

L’Opdad adopte son rapport financier 2020

En prélude à la 25^e assemblée générale ordinaire de l’Organisation des premières dames d’Afrique pour le développement (Opdad) prévue les 18 et 19 février, les conseillers techniques des pays membres se sont réunis le 16 février en mode virtuel.

La République du Congo qui assure actuellement la présidence de l’Opdad par l’épouse du chef de l’Etat, Antoinette Sassou N’Guesso, est représentée par une délégation des conseillers techniques conduite par Michel Mongo. Les échanges ont porté sur l’adoption du rapport d’activité du secrétariat exécutif et celle du rapport financier 2020, ainsi que plusieurs autres aspects budgétaires. L’occasion a permis également à plusieurs pays membres de faire le bilan des activités menées durant la période difficile liée à la crise sanitaire qui sévit dans le monde, et surtout de l’aide de la Chine en Afrique. Les conseillers techniques ont expliqué, tour à tour, la manière dont le don a été utilisé en faveur des plus démunis dans leur pays respectif. Rappelons que le don de la première dame de Chine, Peng Liyuan à l’Opdad a été composé de plus d’un million de masques médicaux et six mille sept cent-vingt thermomètres infrarouges. Les équipements médicaux ont été réceptionnés à Brazzaville par la présidente de cette organisation, Antoinette Sassou N’Guesso, qui les a distribués dans d’autres pays africains. En outre, la première rencontre virtuelle a été marquée par la présentation au public d’un nouveau site Web de l’Opdad pouvant permettre facilement le téléchargement des différentes activités. La 25^e assemblée générale ordinaire s’ouvre officiellement les 18 et 19 février, avec l’intervention des premières dames des pays membres, après le discours d’ouverture de la présidente en exercice de l’Opdad.

Yvette Reine Nzaba

DISTINCTION

Francine Ntoumi nommée membre du Conseil scientifique de l’Institut de recherche pour le développement

Nouvelle moisson de distinctions pour la scientifique congolaise particulièrement connue jusqu’ici comme spécialiste du paludisme.

Par arrêté ministériel du 8 février 2021, portant nomination au Conseil scientifique de l’Institut de recherche pour le développement, conjointement signé par le ministre de l’Europe et des Affaires étrangères et la ministre de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation, Francine Ntoumi, enseignante-chercheuse à l’université Marien-Ngouabi de Brazzaville, a été nommée membre du conseil scientifique de l’Institut de recherche pour le développement (IRD). C’est un établissement public français placé sous la double tutelle des ministères de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation et de l’Europe et des Affaires étrangères. Il porte une démarche originale de recherche, d’expertise, de



Francine Ntoumi, professeure-chercheuse
Crédit photo : Kosmos 104

formation et de partage des savoirs au bénéfice des territoires et pays qui font de la science et de l’innovation un des premiers leviers de leur développement. A propos des recherches actuelles du nouveau membre congolais de l’IRD, deux jours avant sa nomination, le 6 février à Brazzaville, Francine Ntoumi

a présenté les résultats de l’étude sur la surveillance de la circulation du virus au ministre de la Recherche scientifique et de l’innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. « Sur les échantillons Sars-Cov2 collectés en décembre 2020 et janvier 2021, aucun variant britannique (B1.1.7) ou sud-africain (B1.351) n’a été mis en évidence », a-t-elle fait savoir. Cette étude de surveillance génomique au Congo, débutée dès le 30 mars 2020, quelques jours après l’annonce du premier cas Covid-19 dans le pays, a pour objectif de mieux comprendre l’épidémiologie de l’infection Covid-19 afin de fournir des données précises sur la circulation du virus. Cela aide à la prise de décision, notamment dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Marie Alfred Ngoma

ADIAC

Toute l’actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+338 33 40 40 55

inf@adiac.tv

Ad. Coussoud-Denis - Coussoud-Mavoungou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

LIKOUALA

12000 réfugiés et communautés hôtes bénéficient de Lisungi additionnel

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé l'exécution du projet Lisungi 2, le 17 février dans la Likouala, en vue de favoriser l'intégration socio-économique des réfugiés et communautés hôtes constituées de bantous et autochtones.

Dans le département de la Likouala, le projet Lisungi 2 ou additionnel, financé par la Banque mondiale va s'exécuter dans les zones à forte concentration des réfugiés, notamment les districts d'Impfondo, Enyelle, Bétou et Dongou, selon les explications du coordinateur, Alfred Constant Kiakouama. « La spécificité pour la Likouala est que trois prestations complémentaires ont été ajoutées : l'exemption des frais de santé pour les ménages pauvres; la formation qualifiante pour les jeunes vulnérables dans les rapports avec les besoins du département et le paiement des frais scolaires des élèves des familles pauvres des écoles primaire au secondaire », a-t-il indiqué. Au-delà de ces trois prestations évoquées, figurent les transferts monétaires et activités



La ministre des Affaires sociales et les autorités locales de la Likouala

génératrices de revenus.

Selon la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, il est ques-

tion, à travers ce projet, de renforcer les capacités de développement du capital humain. « Les enfants

doivent à aller à l'école, être en bonne en santé, apprendre des métiers en fonctions des besoins de

« La spécificité pour la Likouala est que trois prestations complémentaires ont été ajoutées : l'exemption des frais de santé pour les ménages pauvres; la formation qualifiante pour les jeunes vulnérables dans les rapports avec les besoins du département et le paiement des frais scolaires des élèves des familles pauvres des écoles primaire au secondaire »

développement... Les allocations seront mises à disposition des parents pour développer les activités génératrices de revenus », a fait savoir Antoinette Dinga-Dzondo.

« L'initiative vient soulager tant soit peu la population de la Likouala confrontée aux difficultés de tout genre dans ce contexte difficile de la Covid-19 », a souligné le préfet du département Gilbert Djombo Bomodjo.

En rappel, bien avant le lancement officiel du projet Lisungi additionnel, un atelier de formation a été organisé en faveur des autorités de base pour mieux le cerner. La ministre Antoinette Dinga-Dzondo a lancé un appel à l'unité de tous les acteurs impliqués dans l'exécution du projet afin que, main dans la main, des défis de développement soient relevés.

Rominique Makaya

DIPLOMATIE

Cinq ambassadeurs s'engagent à développer les relations avec le Congo

Les nouveaux représentants diplomatiques du Brésil, de la Namibie, de la Grèce, d'Espagne et des Pays-Bas ont présenté le 17 février à Brazzaville leurs copies figurées au ministre en charge des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

L'ambassadeur du Brésil, Renata Soares Menazes, a fait savoir que le Congo était un vieil ami de son pays. Les deux Etats ont noué leurs relations diplomatiques en 1980.

« C'est à cause de cette coopération qu'ont eu lieu plusieurs commissions mixtes dont la première en août 1984 à Brazzaville et la deuxième en 2007 au Brésil sans oublier les deux autres de 2009 et 2012. Cette relation témoigne la volonté politique des plus hautes autorités de nos deux pays de renforcer nos relations », a déclaré Renata Soares Menazes.

De son côté, l'ambassadeur de Namibie, Cletius Sipapela Sipapela, a rappelé que son pays et le Congo entretiennent des

relations datant de la période des luttes d'indépendances. A en croire ce dernier, « le Congo a apporté un appui important et multiforme à la lutte de la libération du peuple namibien, notamment à la Swapo ».

Pour sa part, le diplomate espagnol, Carlos Robbes Fraga, a estimé que les relations entre son pays et le Congo devraient être renforcées à travers la mise en place des politiques de coopération plus fortes. « C'est ma première visite au Congo. Je suis très content d'être ici pour représenter mon pays. Nous allons continuer à travailler ensemble », a-t-il renchéri.

Le Congo et la Grèce coopèrent depuis 1961 dans un certain

nombre de secteurs d'activités. La Grèce entend proposer à la partie congolaise des bourses de formation pour les cadres de la force publique et d'études en médecine pour les étudiants. Concernant le royaume des Pays-Bas, son ambassadeur, Jolke Folkert Oppewal, a fait savoir que les deux Etats sont amis. Il a ajouté que « compte tenu de cette amitié et de la solidité des relations entre le Congo et les Pays-Bas, il est important de renforcer la coopération ».

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a également reçu les copies figurées de la représentante de l'Unesco Fatoumata Marega et du HCR, Anne Elissabeth Raveto.

Rock Ngassakys

ENTREPRENEURIAT

«Kosala» accompagne trente-cinq startups congolaises

Sur cent dossiers reçus l'année dernière, «Kosala», une structure chargée d'accompagner les petites et moyennes entreprises, les entrepreneurs et les jeunes porteurs de projets, a aidé trente-cinq jeunes entrepreneurs congolais à mettre leurs produits sur le marché.

Les secteurs prioritaires étaient le numérique, les transports, la logistique, les services, l'agroalimentaire et le développement durable grâce aux fonds levés d'un montant de dix-sept millions de francs CFA.

Le coordonnateur général de «Kosala» a présenté le rapport d'activités 2020 de cette plateforme, lors d'une conférence de presse le 17 février à la Chambre de commerce de Brazzaville.

« Quand nous avons lancé cette plateforme, nous pensions que le seul frein au développement de l'entrepreneuriat au Congo était le financement. Après une année sur le terrain, nous nous sommes rendu compte qu'il se pose des problèmes d'accompagnement, de conseil et d'hébergement qui coûtent cher », a indiqué le coordonnateur de «Kosala», Dexter Trésor Omono.

Poursuivant : « Nous donnons la chance aux jeunes grâce aux conseils, à la formation, à la mise en réseau, au financement et à l'hébergement. Nous avons sensibilisé près de mille jeunes, accepté cent dossiers d'accompagnement puis financé à ce jour trente-cinq... »

En 2021, la structure entend dédier son expertise aux étudiants finalistes à travers un programme intitulé étudiants startups. Ce projet vise d'après Dexter Trésor Omono à aider les étudiants à travailler sur leurs projets d'entreprise.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉCONOMIE CONGOLAISE

Légère progression du taux de croissance à 0,5% en 2021

Le Comité national économique et financier du Congo (CNEF), qui s'est réuni en visioconférence, à Brazzaville le 17 février, a noté une amélioration de la situation économique nationale en rapport avec de bonnes performances attendues dans les activités non-pétrolières (+8,1%), en dépit de la contraction des activités pétrolières à -9,1%.

La courbe actuelle de l'économie est meilleure par rapport à l'année 2020, marquée par une forte baisse du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) à -7,3%, contre -0,2% en 2019, en lien avec les contreperformances au cours de la même période du secteur pétrolier (-8,8%) après 1,4% en 2019 et non pétrolier (-6,1% contre 1,4 en 2019).

Sur le front des prix, la première réunion du CNEF, présidée par le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, a noté une absence des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation estimé à 0,0% en moyenne annuelle à fin 2020, contre 2,3% un an auparavant, en rapport avec l'affaiblissement de la demande intérieure et des prix internationaux.

Les membres du CNEF ont, par ailleurs, évoqué des évolutions concernant la hausse de 14,8% des crédits à l'économie en glissement annuel, le repli de 11,5% des créances impayées. Au sujet de la gestion de la dette, ils



ont salué les efforts du gouvernement congolais pour l'apurement progressif de l'encours de la dette intérieure à travers le

Club de Brazzaville, qui a produit un effet bénéfique immédiat sur la situation du système bancaire et sur ses capacités à soutenir le

financement des activités économiques nationales.

« Le premier travail qui a été fait par le gouvernement, c'est

d'assainir la situation de nos banques pour leur permettre d'être en mesure d'accorder une fois de plus de nouveaux crédits. Cela a été fait à travers le club de Brazzaville, car environ 120 milliards ont été injectés directement dans les banques pour assainir les créances en souffrance auprès des banques. Nos banques sont armées pour accompagner l'économie du pays », a fait savoir Ludovic Ngatsé.

Le gouvernement vient de lancer en janvier dernier le Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (FIGA) destiné aux entreprises locales et aux porteurs de projets. Doté de 15 milliards de FCFA, le FIGA est censé permettre aux petites entreprises qui veulent solliciter des crédits auprès des banques de se faire garantir par ce fonds qui appartient au gouvernement, de manière à développer le crédit et l'investissement de nouvelles entreprises.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



REPUBLICQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Financement : FIDA
AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET
AMI N° 01/2021/PD-PAC/UCP/RPM

I-Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Une partie des fonds du prêt seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au marché relatif au présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernant l'audit des comptes du PP-PAC, exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion indiquant si les états financiers (y compris les informations supplémentaires mentionnées à la section 5) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'entité déclarante au terme de l'exercice 2020, et/ou les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables applicables.

III-Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV-Profil du consultant

Le signataire du rapport doit être un Expert-comptable Diplômé reconnu par l'IFAC ou la FIDEF (les pièces y relatives devront être jointes à la manifestation d'intérêt).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- 1.Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA et/ou autres bailleurs ;
- 2.Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 en audit/ comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier ;
- 3.Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés ;
- 4.Deux (2) auditeurs comptables et financiers, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en une seule phase à Brazzaville. Elle durera deux (02) semaines chacune et consistera à auditer les exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

La mission se déroulera dans les délais nécessaires pour la soumission du rapport d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2021 pour l'audit de l'exercice 2020 et 28/02/2022 pour l'audit de 2021.

VI-Manifestation d'intérêt

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

VII-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 02 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PD-PAC, exercices 2020 et 2021 ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville
Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11
Email : pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

La Coordination

IMMOBILIER



Agence immobilière Christ Roi
Pour tout vos besoins :
Location des maisons, boutiques, cave, villa, appartement etc.
Contacté moi au : 04 449 46 76
06883 45 93

Agence immobilière Santos
Maisons, bureau, villas appartement meuble et non meubles
Tel : 06587 81 39

Asia immo
Studio moderne avec baignoire à louer
Bâche à eau + Suppresseur
Montant : 50000
Garantie : 2 mois
+les frais de l’agence
Quartier centre ville
Secteur : Olympique Palace
Tel : 06 536 80 84
05 554 44 88

Venus-SCI
-Villa (4chambre salon, cuisine, jardin, et studio) à louer au centre ville de Brazzaville : 2500 000
-Appartement meublé et non meublé à la résidence des flamboyants (3 chambre, cuisine, salle à manger) : 600 000, 400 000
-Bureau à louer à poto-poto en face du stade éboué : 300 000frs charge comprises
-bureau à louer en face l’OCI : 250 000
Tel : 06 653 63 60

LOCATION ET VENTE DE VEHICULE



Karagnara Service
Location- vente des voitures
06 461 56 56

Auto Top-Congo
Location et vente des véhicules etc.
Tel : 06 645 00 00

SERVICE TRAITEUR

DODO Service
Service traiteur et protocoles : mariage, mariage coutumier, anniversaire, retrait de deuil

Contact : 066680644 053046399

Gamos Traiteur
Services traiteur vous accompagne pour tous vos événements importants
Tel: 06 550 90 17

MAINTENANCE

Andzouana Service



Pour la réparation de vos appareils électroniques
Contacté moi au 06 624 92 93

Maitre Sam Service
Pour vos problèmes du froid
Congélateur, climatiseur, tous appareils frigorifiques et votre installation
Au Tel : 06668 91 46-057447669

ANIMAUX

Chiots de race



Hassan
Tel: 06 956 40 11
-Berger, caniche
-griffon, Malino
-labrador, pit-bull.
Tel : 04 405 82 35

Richard
Tel : 06 480 56 89

BRICOLAGE

Plomberie



Tout dépannage
Tel : 06 874 27

Maçonnerie
Tous travaux de maçonnerie
Gros œuvres
Tel : 06 822 84 41



Construction maison individuelle
Tel : 06 685 74 28

Climatisation
Entretien et installation
Tel : 06 488 78 07

COUTURIER

Confection sans mesure(Dames)
Tel : 06 461 46 22



Parfait couture(Dame)
Pour tous vos modèles en pagne et autres
Tel : 06 692 94 11

Niguel couture Mixte



Tel : 06 906 07 35

Aides à domicile
Ménagère à mi-temps (lundi à vendredi) ou week-end
Tel : 06 670 13 66

ASSOCIATION

Femme capable
Besoin d’aide pour orphelins, les démunis, ‘entraide, etc. Association femme capable qui à pour devise Amour, Solidarité, Paix.
Tel : 069171184

Association Famille Solide qui a pour devise Amour, Solidarité, Secours. Convie toutes personnes intéressées de nous contacté au :



069554619
066288668, 068899056

DIVERS

OMBAMBI Fils service
(generaliste en menuiserie)
Pour toute fabrication des meubles et



le model de votre choix.
Tel 06 970 46 01

Alubuc baie vitrée
Pour tous vos travaux de la baie vitrée, fabrication des portes, fenetres, living, garde robe, rampe escalier, placard de la cuisine, cloison de bureau.
Contact : 06 670 63 23
05 643 56 91

ETAC –Construction Miroiterie Alluminium
Fabrication des portes et fenetres en baie vitré
Tel : 06 934 84 20 05 654 90 71

BEAUTE COIFFURE

Islone coiffure
Pour toutes vos coiffures et tresses, soins de visage esthetique et autres islone coiffure est à votre disponibilité, meme à domicile pour satisfaire



sa clientele.
Tel : 06 446 62 25

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 02/2021/ PD-PAC/UCP/RPM

« Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest »

1.Contexte et justification

1.1-Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest.

1.2- Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2.Objectif de la mission du Consultant

La mission a pour objectif principal de faire les audits techniques des infrastructures et équipements réalisés à Okombé, Oyo Akondo et Etoumbi. Pour ce faire, le PDPAC envisage le recrutement d'un pool de trois consultants individuels comprenant des spécialistes en bâtiments, en froid et en adduction d'eau.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Vérifier la qualité d'exécution et la conformité des diverses constructions et équipements par rapport aux prescriptions techniques ;
- Évaluer les travaux exécutés et le niveau d'exécution de chaque infrastructure ou équipement et le niveau global d'avancement physique de chaque marché ou convention ;
- Évaluer le niveau d'exécution financier de chaque marché/convention et s'assurer de la validité des garanties ;
- Elaborer le décompte définitif des travaux de chaque marché terminé ou le décompte des travaux correspondant au niveau actuel d'exécution de chaque marché ;
- Evaluer les retards d'exécution de chaque marché assortis des sources de retard ;
- Formuler des recommandations à la suite des diagnostics et constats faits.

3.Qualité et Profil des consultants

1-Le consultant doit être un ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique de construction de bâtiments dont au moins 2 références de contrôle de travaux/audit technique de construction de bâtiments industriels. Il doit maîtriser l'utilisation de scléromètre et de GPS et savoir bien utiliser les logiciels de dessin (AUTOCAD, COVADIS...). Il doit avoir une bonne connaissance dans la gestion des marchés publics et une bonne capacité d'analyse.

2-Le consultant doit être un ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique, de niveau Bac+ 5 ou équivalent avec aussi de bonnes connaissances en matière de centrale photovoltaïque. Il doit avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique d'installation d'équipements frigorifiques et de centrale photovoltaïque dont au moins 3 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installations de machines frigorifiques et 2 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installation de centrale photovoltaïque. Il doit maîtriser les

logiciels de base (Excel, Word) et savoir bien utiliser le GPS. Il doit voir une bonne capacité d'investigation technique et d'analyse.

3-Le consultant doit être un ingénieur hydraulicien, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou d'audit technique de système d'adduction d'eau en eau potable dont au moins 3 références concernant la construction de système d'adduction d'eau à partir de forage et 1 (une) référence de système d'adduction d'eau avec forage et pompage avec énergie solaire. Il doit maîtriser les méthodes d'essai de débit de forage en vigueur et l'utilisation de GPS. Il doit aussi savoir bien utiliser les logiciels informatiques de base (Word, Excel) et de dessin (AUTOCAD, COVADIS...). Il doit posséder une bonne connaissance de la gestion des marchés publics et avoir une bonne capacité d'analyse.

NB : Fournir les preuves de toutes les informations données

4.Durée et lieu de la mission

La durée totale de la mission est de 20 jours pour chaque consultant. Les lieux de travail sont :

- Oyo Akondo, Okombé (Département de la Cuvette) et Etoumbi (Département de la Cuvette-Ouest) pour l'ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment et l'ingénieur hydraulicien ;
- Okombé (Département de la Cuvette) pour l'ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique.

Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

5.Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 03 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 02/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville, Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11, Email : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La Coordination

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Les professionnels de la santé échangent sur le cancer de l'enfant

Une matinée scientifique sur le thème « Cancer de l'enfant : Signes d'alerte » a été organisée le 15 février à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée internationale du cancer de l'enfant.

L'activité qui a réuni plusieurs médecins et personnel soignant de différents hôpitaux et structures de santé de Pointe-Noire a été initiée par le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital général Adolphe-Sicé que dirige la cancérologue Dr Stevy Alda Makouanzi. Elle vise non seulement à sensibiliser les professionnels de santé au cancer des enfants et des adolescents mais aussi à leur donner quelques outils et informations nécessaires dans la prise en charge des enfants. Maladie causant de nombreuses victimes dans le monde, selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le cancer constitue un problème de santé publique « Chaque année, dans le monde, plus de 300 000 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer. Un enfant sur 440 développe un cancer avant l'âge de 15 ans. Selon le registre de cancer de Brazzaville, de 2018 à 2019, 87 enfants sur 1150 de l'ensemble des cas diagnostiqués ont développé le cancer. L'hôpital gé-



ral Adolphe- Sicé donne 18 à 21 cas par an », a dit Marie-Isabelle Puruhence, directrice de gestion des malades à l'hôpital général Adolphe-Sicé, représentant le directeur général dudit hôpital. Et de pour-

suivre : « ces chiffres doivent nous interpeller et bien sûr nous inquiéter au point de ne pas rester insensibles. D'où tout l'intérêt de l'unité d'oncologie pédiatrique dont s'est dotée l'hôpital général Ado-

lphe -Sicé depuis 2018 pour permettre une bonne prise en charge des enfants et des adolescents. Cette unité d'oncologie pédiatrique, l'unique qui puisse exister au Congo, représente pour la ville de

Pointe-Noire et ses environs et aussi pour l'Etat un mailon important et essentiel de lutte contre le cancer ». Plusieurs communications ont été faites sur le cancer de l'enfant en lien avec les signes d'alerte de la pathologie: pâleur, ecchymoses ou saignements, douleurs osseuses diffuses, masse ou tuméfaction -indolore sans fièvre ou autres signes infectieux, perte de poids ou fièvre inexplicable, toux persistante ou dyspnée, sueurs nocturnes, modifications au niveau de l'œil-pupille blanche, strabisme récent, perte de vision, hématome ou tumeur périoculaire, masse abdominale, céphalées, sévères ou inhabituellement persistantes, vomissements (matinaux ou empirant au cours de la journée), douleur de membres ou douleur osseuse, tuméfaction sans fièvre ou signes infectieux. Signalons que la journée internationale du cancer des enfants a été lancée en 2001 par le réseau d'associations Childhood Cancer International.

Hervé Brice Mampouya

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

DE POINTE-NOIRE

B.P 689 – TEL.94 05 33

REPUBLIQUE DU CONGO

11/02/2021 – FOLIO N° 1

RADIATION AU R.C.C.M

Certificat de radiation

RADIATION EN DATE DU 11/02/2021

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM EN

DATE DU 19/04/2018

N° DE REGISTRE DU COMMERCE : CG / PNR / 18 B 136

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION :

SOCIETE AFRICA BEAUTE

SIGLE : A.B

FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : 15, AVENUE 15

AOUT 1963, GRAND MARCHE EN FACE DE LA

VEUVE DJEMBO.

POINTE-NOIRE / CONGO

Le greffier en chef

Maître Martin Patrick Anfoula

PARUTION

«L'Ohada en marche»

Publié par l'Association congolaise de droit maritime (Acodm) que préside Eric Dibas-Franck, ce livre qui répond aux questions du droit des affaires retrace les actes du colloque international qu'elle a organisé à Brazzaville et à Pointe-Noire, du 24 au 26 février 2020, en partenariat avec l'association Henri-Capitant, l'Institut de droit comparé de Paris et la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi. L'ouvrage rassemble en son sein les contributions pratiques ou de fond sur les thèmes suivant : regards croisés entre la cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada (CCJA) et les juridictions suprêmes nationales, La cassation ici et ailleurs : l'exemple de la CCJA, le bilan de la CCJA de son installation en 2019, la circulation des sentences et décisions dans l'espace Ohada. Il y a également la profession de mandataire dans l'acte uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, les règles de la promotion de la main d'œuvre locale et des services des entreprises locales par les investisseurs étrangers dans le pays

d'accueil, les pratiques de l'arbitrage CCJA ainsi que la médiation dans l'espace Ohada. Pour le colonel Eric Dibas-Franck, président de l'Acodm et arbitre Ohada, ce livre apporte des réponses nettes sur ce sujet que ce soit d'un point de vue doctrinal ou jurisprudentiel. «Il s'agit là en fait d'un clin d'œil pour tous ceux qui s'intéressent aux questions du droit des affaires», a-t-il dit. D'après la quatrième de couverture, un peu plus d'un quart de siècle après sa création, l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique(Ohada), poursuit sa construction. Des universitaires, des magistrats, avocats, greffiers, des professionnels du droit, réunis du 24 au 26 février 2020 à Pointe-Noire et à Brazzaville en République du Congo, à l'occasion d'un colloque international ont répondu à la question de savoir si l'Ohada est en marche. Vu l'importance du sujet et des déclarations parfaitement explicites, il a semblé judicieux pour l'Acodm de rassembler et de diffuser ces textes des conférences dans le cadre de

ses publications. Ce livre a connu plusieurs intervenants, parmi lesquels Eric Dibas-Franck, chargé de cours aux universités Marien-Ngouabi de Brazzaville, de Paris II Panthéon-Assas et Paris XIII, Henri Bouka, premier président de la Cour suprême du Congo, Marie Gore, professeur à l'université de Paris II Panthéon-Assas, Laurent Poulet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en France, Paul Lendongo, ancien greffier en chef de la CCJA, Alix Romain Moukiam, Procureur de la République au Tribunal de commerce de Brazzaville, Olivier Bustin, avocat aux barreaux de Paris et de Lisbonne, Flora Dalmeida Mele, présidente honoraire de la CCJA, Médard Backidi, ancien directeur des études et des stages à l'ERSU-MA. Créée en 2015, l'Acodm organise chaque année un colloque international dont elle publie les actes. En 2018 par exemple, elle a publié aux éditions L'Harmattan à Paris les actes du colloque intitulé « Le code communautaire Cémac de la marine marchande de 2012 ».

Hugues Prosper Mabonzo

VISAS POUR LA CRÉATION

L'édition 2021 est ouverte

Dispositif de la mission de coopération culturelle Afrique et Caraïbes, les Visas pour la création viennent d'être lancés pour l'année en cours. L'appel à candidatures est ouvert, depuis le 10 février dernier et prendra fin le 1er mars.

Des bourses de résidences artistiques « Visas pour la création » visent à accompagner l'émergence artistique en Afrique et dans les Caraïbes, grâce à des séances de travail sur le territoire français. Elles permettent aux lauréats de développer un projet de création ou de recherche et bénéficier d'une prise en charge du billet d'avion, d'une allocation mensuelle de séjour et d'une assurance rapatriement. Ce programme s'adresse, depuis ses débuts, aux artistes et commissaires africains résidant en Afrique, ainsi qu'aux artistes ou commissaires caribéens résidant dans les Caraïbes insulaires, précisément hors collectivités d'outre-mer et départements(régions) français d'outre-mer. De ce fait, les disciplines concernées dans le cadre de cet accompagnement sont



notamment : l'architecture/paysage/urbanisme, arts visuels, arts de la rue / cirque/m Marionnettes, commissariat d'exposition /critique d'art, arts numériques, danse, design/graphisme, métiers d'art, mode, musiques (actuelles, jazz, classiques, contemporaines, à l'image), photographie, projets pluridisciplinaires et théâtre.

Ainsi, en postulant, les artistes peuvent présenter un projet de recherche sur un sujet ou une thématique de leur choix, s'inscrivant dans les disciplines susmentionnées. Les résidences Visas pour la création octroyées pour soutenir les artistes durent deux mois minimum et devront se dérouler entre le 15 avril et 15 décembre de

l'année en cours. Ceci dans le but de permettre aux lauréats d'élargir leurs réseaux professionnels et d'encourager des collaborations avec des opérateurs français. Par ailleurs, les organisateurs invitent les artistes et commissaires intéressés à identifier au préalable la résidence partenaire pour laquelle ils souhaitent postuler, parmi

celles proposées par le comité d'organisation. En effet, avec une liste de partenaires proposée, à titre indicatif, chaque candidat est libre de présenter son projet de résidence dans la structure adaptée à son projet. Comme pièces justificatives exigées à chaque postulant lors des candidatures figurent entre autres : la présentation détaillée du projet artistique et du dossier de la résidence choisie, le curriculum vitae, l'attestation sur l'honneur qui garantit que les œuvres sont bien celles du candidat, la lettre d'invitation ou d'engagement justifiant l'accord de la résidence d'accueil. Notons que dans le cadre de ce projet, chaque année, l'institut français soutient une trentaine d'artistes à participer à une résidence sur le territoire français, en lien avec ses partenaires culturels.

Merveille Atipo

APPEL À PROJETS

Le Fonds pour la Jeune création Francophone lance sa première aide

Le Fonds pour la jeune création francophone s'adresse aux auteurs, réalisateurs et producteurs francophones d'Afrique subsaharienne, de l'Océan indien et d'Haïti.

Le Fonds est réservé aux projets d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles de différents formats : long-métrages (d'une durée de plus de 60 minutes pour un projet d'œuvre cinématographique ; ou 52 minutes pour un projet TV), court-métrages, séries TV, contenus web. Le projet peut être du genre fiction, animation ou documentaire. La langue de tournage doit être le français. Le Fonds pour la jeune création francophone met en œuvre un dispositif d'aides qui s'articule autour de trois volets correspondant à trois périodes. La première en développement, est ouverte depuis le 11 janvier et se clôturera le 1er avril 2021. Tandis qu'en production et en post-production seront lancées d'avril à juillet 2021. Concernant le premier projet en développement, destiné aux auteurs qui ont de projets en développement, ces projets peuvent être des œuvres envisagées pour le marché local (cinéma, séries, TV) ou international (accéder ultérieurement aux systèmes de coproduction et financement internationaux). Les auteurs qui seront sélectionnés participeront aux ateliers ou aux résidences d'écriture. Les bourses d'écriture leur permettront d'avancer sur leur projet, et bénéficieront d'un accompagnement adapté. Les dossiers de candidature doivent être composés des pièces justificatives selon le type d'aide sollicitée. En développement ,

les candidats doivent fournir des éléments suivants: le synopsis (maximum une demi page) ; le traitement détaillé (maximum 20 pages) ; la note d'intention de l'auteur indiquant notamment les besoins d'accompagnement en résidence ; la note d'intention du producteur (le cas échéant) ; le CV de l'auteur et sa copie du passeport ; CV du producteur et sa copie du passeport (le cas échéant), des éléments visuels (photos de repérages ou décors, casting, teaser...). Pour les projets à la production et post production, les postulants doivent télécharger le règlement et la condition du Fonds pour la jeune création francophone sur le site www.jeunecreationfrancophone.org afin de connaître les pièces à fournir. Le Fonds pour la création francophone a pour but d'accompagner l'émergence de jeunes auteurs et de soutenir les écritures et dramaturgies propres aux différents territoires concernés. Ils contribuent ainsi à renforcer le dynamisme de la création à différents niveaux : cinéma, séries audiovisuelles ou contenus web, et à différents stades : développement, production et post-production. L'objectif est de soutenir et d'encourager la structuration d'un écosystème audiovisuel local et le développement de projets que pourra rencontrer leur public aussi bien localement qu'à l'international.

Rosalie Bindika

TRANSFERTS

Guy Mbenza prêté en deuxième division suisse

En manque de temps de jeu à Antwerp, Guy Mbenza finira la saison au FC Stade Lausanne Ouchy, 4e de deuxième division suisse.

Les statistiques sont parfois trompeuses : malgré un ratio but par match meilleur que celui de Lionel Messi et presque équivalent à celui de Robert Lewandowski (1 but toutes les 85 minutes pour le Congolais, 1 toutes les 81 minutes pour le Polonais et toutes les 127 minutes pour l'Argentin), Guy Mbenza, 3 buts en 4 matches cette saison, vit une saison compliquée, avec plusieurs blessures et une contagion au Covid-19. L'international congolais, qui avait débuté par un doublé retentissant face à Anwerp avec le Cercle de Bruges, ne cumule que 256 minutes de jeu tous clubs et compétitions confondus. Bien trop peu pour celui qui ambitionne de se faire une place chez les Diables rouges en vue d'une potentielle qualification à la CAN 2022. Barré à Anvers, où il avait été recruté en octobre 2020, Mbenza n'a pris part qu'à deux matches (20 minutes de Jupiler League en décembre face à Genk et 63 minutes, ponctuées d'un



but, contre la Louvière en Coupe le 2 février). Frankie Vercauteren lui préfère, quelque soit le système mis en place, les Zé, Ampomah, De Pauw ou Nsimba. Même la blessure au mollet du titulaire en pointe, Mbokani, depuis le 20 janvier, n'avait pas permis à Mbenza de bénéficier de plus de temps de jeu. C'est donc en Suisse, en Challenge League, qu'il va finir sa saison. Dans le cadre d'un prêt sans option d'achat, ce qui tend à prouver que le Royal Anwerp compte sur lui à l'avenir. Rappelons que l'ancien buteur du Stade Tunisien, où il s'était révélé, est lié jusqu'en juin 2023 avec le club belge.

Camille Delourme